MASTER IFI
Informatique, Fondements et Ingénierie par APPRENTISSAGE

Réunion de Présentation ENTREPRISES

20 mai 2015

Philippe COLLET – philippe.collet@unice.fr

Ordre du jour

- Le dispositif d'apprentissage
- Le Master IFI: objectif, contenus et parcours de la formation
  - Niveau M1, nouvellement agréé par apprentissage
  - Niveau M2, nouvelle maquette de parcours
- Formation en entreprise, calendrier d'alternance et exigences de formation
- Financement de la formation
- Recrutement: un portail web dédié pour mode d'emploi
- Conclusion

Qu'est ce que l'apprentissage ?

- Un dispositif national spécifique de formation tourné vers l'insertion professionnelle en entreprise, qui associe les entreprises et les centres de formation pour atteindre le **double objectif de formation et d'insertion professionnelle**

- Palette de formations et métiers très larges
  - 1400 titres ou diplômes accessibles par l'apprentissage
  - Du CAP au **diplôme Bac + 5**
  - Initialement tourné vers les plus faibles qualifications (niveau V et IV).
    Depuis 10 ans, essor vers les formations de l'enseignement supérieur (de 7% en 1995 à 28% en 2012)
  - Plus de 430 000 apprentis chaque année depuis 2012 (forte progression jusqu'à 2009 puis très légère progression)

- Une **volonté politique forte**
  - Encouragement état / régions à la création d'un CFA par université.
    En 2011: 123 000 apprentis dans le supérieur sur 436 000 apprentis (soit 28% contre 24% en 2009).
  - Moyen d'insertion professionnelle éprouvé (> 80% en moyenne), lutte contre le chômage des jeunes
  - Évolution du schéma de Taxe d'Apprentissage:
    - ✓ **Primes** au entreprises qui recourent à l'apprentissage même si la réforme actuelle tend à les réduire
    - ✓ **Pénalités** pour les autres (jusqu'à 0,6% de la masse salariale, soit +90% !)

Conditions d'accès

- Ouvert aux **jeunes de moins de 26 ans** à la signature du contrat
  - Dérogations possibles pour étudiants handicapés ou poursuivant leurs études déjà suivies par apprentissage
- Ouvert aux jeunes **français**
- Ouvert aux jeunes **étrangers (non primo-arrivants sauf avec visa « travailleur »)**
  - Étrangers vivant en France depuis plus d'un an et ayant un statut étudiant
    - ✓ Les DDTEFP délivrent automatiquement une autorisation de travail pour la durée de l'apprentissage (exigence légale pour un Master M2)
  - Étrangers primo arrivants (article R 5221-6 du code du travail): ne peuvent pas bénéficier de l'apprentissage s'ils sont entrés en France avec un titre de séjour « étudiant ». Seuls peuvent accéder à l'apprentissage ceux qui sont entrés officiellement en France pour y travailler, et ont obtenu un titre de séjour « salarié ».
- Ouvert aux entreprises **privées** ou **publiques**, quelle que soit leur taille
  - Les exigences et aides ne sont pas de même nature
- Le contrat d'apprentissage est tripartite Apprenti – Entreprise – CFA(*).
  - Après visa par le CFA, il est enregistré auprès de la DDTEFP.

(*) Centre de Formation d' Apprentis (EPURE), rassemblant les formations supérieures par apprentissage en région PACA

Un dispositif fortement incitatif

- Pour l'apprenti
  - Il perçoit une **rémunération au moins égale à un minimum fixé en % du SMIC/SMC par la loi** et pouvant faire l'objet de modalités plus favorables suivant la **convention collective**.

	Niveau M1	Niveau M2
Entreprise privée	53% du SMIC soit **772 €** / mois	61% du SMIC soit **882 €** / mois
Convention Syntec	65% du SMC soit **947 €** / mois	75% du SMC soit **1 093 €** / mois
Entreprise public	73% du SMIC soit **1 064 €** / mois	81% du SMIC soit **1 180 €** / mois

  - Sa rémunération est **nette de toutes charges**, l'état se substituant à l'apprenti pour les cotisations salariales, et **exonérée d'impôts** (dans la limite du SMIC)

- Pour l'entreprise
  - **Exonération** totale de **charges patronales** si effectif <= 10, **partielle** sinon
  - **Aide régionale d'au moins 1000 €** pour les entreprises de **moins de 11 salariés**
  - **Aide régionale de 1000 €** pour les entreprises **qui n'avaient pas d'apprentis** l'an passé ou prennent des **apprentis supplémentaires**
  - NB: le **Crédit d'impôt** de 1600 € / apprenti a été supprimé depuis le 1/01/2014, le bonus de 600 € pour la formation des Maîtres d'apprentissage a aussi été supprimé

- Pénalités
  - A l'inverse, toute entreprise de plus de 250 salariés ayant moins de 5% de son effectif en contrat d'alternance verra son taux de taxe d'apprentissage majoré jusqu'à 1.08 % au lieu de 0.68 %.

Le MASTER IFI
Informatique, Fondements et Ingénierie

- Master (bac +5) à visée professionnelle
  - Anciennement DESS ISI (1983) puis Master ISI et enfin Master IFI
- Niveau **M1**
  - Étudiants sélectionnés après une L3 (Licence) réussie
- Niveau **M2**
  - Étudiants ayant réussi leur M1; élèves ingénieurs Polytech Sophia ayant réussi leur 4ème année
  - Nouvelle maquette de parcours (habilitée auprès du MESR) depuis la rentrée 2014
  - Par extension de l'agrément apprentissage du Master IFI, les étudiants des parcours GMD (Master SSTIM) et IMAFA (Master IMAFA) peuvent aussi être recrutés en apprentissage

Le MASTER IFI

- Formation intégrée au Campus Sophia Tech
  - Bénéficie d'une localisation au cœur de la technopole Sophia Antipolis, sur le Campus Sophia Tech, avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche (INRIA, I3S, Eurecom…) et à proximité d'un tissu d'entreprises (startup, PME, grands groupes…)
  - Bénéficie d'une mutualisation importante des moyens
    - ✓ Moyens matériels enviables: locaux modernes, équipements de pointe (stations, serveurs, réseaux, logiciels, salles…)
    - ✓ Personnels enseignants (> 40) et administratifs (assistantes dédiées au Master par apprentissage)
  - Visibilité et reconnaissance accrues (Campus, réseau Polytech, UNS)
  - Expérience incontestable dans l'enseignement des matières scientifiques et informatiques

MASTER 1 IFI – Formation

- La première année du Master Informatique est commune aux spécialités IFI, IMAFA, SSTIM (GMD) et MBDS
  - Toutes sont accessibles par apprentissage
- Formation au sein du Campus Sophia Tech
  - Une partie des apprentis de M2 sont des anciens M1…
- Formation en **entreprise**
  - 1er semestre : **2 ECTS**, de septembre à janvier
    - ✓ 2 jours en en entreprise (jeudi et vendredi) et 6 semaines à temps-plein
    - ✓ rapport et soutenance en janvier
  - 2ème semestre : **6 ECTS,** de février à fin août
    - ✓ 2 jours en entreprise (toujours jeudi et vendredi) et 15 semaines à temps-plein
    - ✓ Rapport et soutenance en fin d'année

MASTER 1 IFI – Programme

- **Objectif**
  - Fournir les bases pour des spécialistes de haut niveau de l'informatique

- Premier semestre
  - Génie logiciel
  - Bases de données avancées
  - Méthodes de résolution (systèmes artificiels, optim combinatoires, …)
  - Informatique fondamentale
  - Architecture des systèmes hautes performances
  - C++
  - Soutenance en anglais **(apprentissage)**

- Deuxième semestre
  - Web Science et IHM
  - Informatique mobile et embarquée
  - Méthodes de résolution (contraintes, graphes, …)
  - Complexité
  - Programmation parallèle et distribuée
  - Sécurité et cryptographie
  - Anglais / Techniques d'expression
  - Travail d'étude **(apprentissage)**

- 2 parcours possibles IFI (en majorité) et MBDS, sans obligation vers le M2
- Tous les parcours du M2 IFI et M2 MBDS sont représentés par au moins un cours ou une option

L'alternance en M1

- **Objectif d'alternance** similaire au M2, avec :
  - Des périodes de cours (5 semaines à plein temps)
  - Des périodes alternées (3 jours en cours, jeudi et vendredi en entreprise**, toujours les mêmes jours**)
  - Des périodes en entreprise (21 semaines à plein temps)

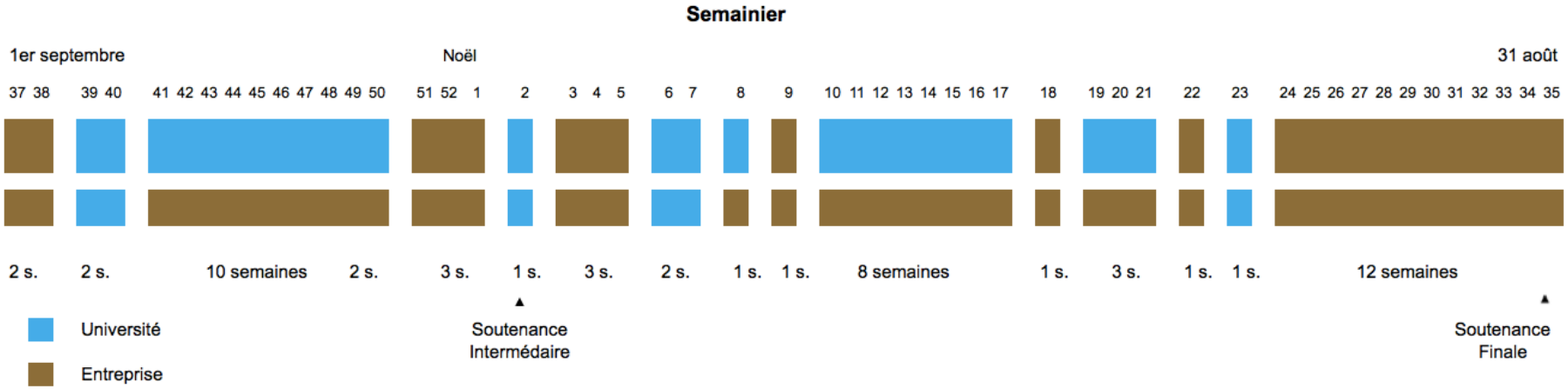
Semainier
1er septembre
Noël
31 août
37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35
2 s. 2 s. 10 semaines 2 s. 3 s. 1 s. 3 s. 2 s. 1 s. 1 s. 8 semaines 1 s. 3 s. 1 s. 1 s. 12 semaines
Université
Entreprise
Soutenance Intermédaire
Soutenance Finale

- **Equilibre final**
  - 17 équivalents semaines de cours
  - 30 équivalents semaines en entreprise dont...
  - 5 semaines de congés payés + 1 semaine de révision

MASTER 2 IFI – Formation

- Choix d'un **parcours** au 1er semestre
  - Des UE (Unités d'Enseignement) obligatoires et d'autres optionnelles
  - Chaque UE occupe ½ journée par semaine
  - Environ 5 demi-journées par semaine consacrées à ces UE
- Module de **LCM** (Langues Communication Management) au 2ème semestre
  - Anglais + management ou techniques d'expression
  - Sous forme de session bloquée (2 semaines à plein temps) en avril
- **Compléments professionnels**
  - Préparation au **TOEIC** et passage de l'examen: 1 semaine (mai)
  - **Certification professionnelle** Java: Oracle Java Certified Programmer.
    1 semaine de préparation (courant juin) + passage de l'examen (juillet)
- Proposition de **conférences** (ex. Sophia Conf; Android, ...) en partenariat avec des organismes extérieurs (Telecom Valley, etc.); speed dating; forum, etc.

MASTER 2 IFI – Les parcours

- Objectif
  - Former des spécialistes de haut niveau de l'informatique maîtrisant les connaissances fondamentales informatiques et capables de les appliquer dans le secteur informatique et dans les secteurs des sciences de l'ingénieur

- 1 diplôme – **7** parcours permettant de spécialiser le cursus pour l'apprentissage
  - **AL** Architecture Logicielle
  - **CASPAR** CryptogrAphie, Sécurité, et vie Privée dans les Applications et Réseaux
  - **IAM** Intelligence Ambiante
  - **IHM** Interactions Homme Machine
  - **WEB** Sciences, Technologies, Ressources et Applications du Web

  Et par extension
  - **IMAFA** Informatique et Mathématiques Appliquées à la Finance et à l'Assurance
  - **GMD** Génie Multimédia pour les Données massives

  Tous les détails des parcours sur
  http://informatique.polytechnice.fr/informatique/parcoursSI5.html

AL – Architecture Logicielle (S. Mosser)

- **Thématiques de la majeure AL**
  - Macro-architecture — Systèmes de Systèmes
  - Micro-architecture — Travail aux interfaces

- **Compétences** acquises
  - Paradigmes de programmation et méta-programmation
  - Systèmes distribués, conception et développement
  - Génie logiciel, suivi de projet et mise en œuvre *full stack*

- **Métiers** visés
  - Court terme — Développeur expert
  - Moyen-long terme — Architecte

CASPAR – CryptograAphie, Sécurité, et vie Privée dans les Applications et Réseaux

(K. Boudaoud)

- **Thématique de la majeure CASPAR**
  - Cryptographie et sécurité, Sécurité des Réseaux, Sécurité des applications Web, Vérification et Sécurité, Sécurité et vie privée, Cybersécurité

- **Compétences** acquises
  - Gestion de la sécurité des applications, réseaux et systèmes
  - Gestion de la sécurité Mobile, Web et Cloud
  - Gestion de la vie privée

- **Métiers** visés
  - Ingénieur sécurité informatique
  - Ingénieur sécurité des applications et systèmes d'information
  - Ingénieur sécurité systèmes et réseaux
  - Ingénieur sécurité Web

GMD – Génie Multimédia pour les Données massives (L. Fillatre)

- **Thématiques de la majeure GMD**
  - Traitement des images et des vidéos, imagerie 3D, apprentissage automatique, technologies des données massives

- **Compétences** acquises
  - Développement multimédia
  - Gestion et analyse de données
  - Conception d'algorithmes avancés pour le traitement des images et des vidéos

- **Métiers** visés
  - Ingénieur multimédia
  - Data analyst, data scientist
  - Ingénieur R&D

IAM– Intelligence Ambiante (S. Lavirotte)

- **Thématique de la majeure IAM**
  - Internet et Web des Objets, Systèmes et Applications Ambiants

- **Compétences** acquises
  - Conception et développement Mobile
  - Conception et développement logiciel pour systèmes embarqués
  - Design d'applications ambiantes: des objets aux services

- **Métiers** visés
  - Ingénieur conception d'applications mobiles
  - Ingénieur logiciels pour systèmes embarqués
  - Ingénieur conception d'applications ambiantes: des objets aux services

IHM– Interactions Homme-Machine

(A.M. Pinna-Déry)

- **Thématique de la majeure IHM**
  - Réalisations d'IHM utilisables et utiles quelque soit le contexte d'usage (Utilisateurs, Dispositifs, Environnements)

- **Compétences** acquises
  - Savoir répondre aux besoins et attentes des utilisateurs
  - Savoir réaliser des IHM adaptées aux dispositifs visés
  - Pouvoir proposer des solutions pour les dispositifs du futur

- **Métiers** visés
  - Ingénieur développement mobile
  - Ingénieur développement web
  - (re) Concepteur d'IHM

IMAFA – Informatique et Mathématiques Appliquées à la Finance et aux Assurances

(A.M. Hugues)

- **Thématique de la majeure IMAFA**
  - Initiation à la finance de marché
  - approfondissement des concepts et outils mathématiques nécessaires à la conception et à la réalisation de systèmes d'information financiers.

- **Compétences** acquises
  - Modèles de mathématiques financières, théorie des risques, finance de marché
  - Génie logiciel
  - Traitement et fouille de données

- **Métiers** visés
  - Ingénieur maîtrisant les modèles mathématiques utilisés en finance et leurs mises en œuvre informatique

WEB – Sciences, Technologies, Ressources et Applications du Web
(C. Faron)

- **Thématique de la majeure Web**

  Sciences, Technologies, Ressources et Applications du Web

- **Compétences** acquises :
  - Standards du web : XML, HTML5, CSS3, REST
  - Standards du web de données : RDF, RDFS, SPARQL, OWL
  - Conception et développement d'applications web
  - Gestion de l'information et des données sur le web, web intelligence

- **Métiers** visés :

  Ingénieur Web orienté gestion de l'information et des données du web, informatique décisionnelle (web intelligence)

Planning hebdomadaire

http://edt.polytech.unice.fr/

Schedule

Monday - Friday
8:30 - 18:00
Saturday
8:30 - 13:30

- **M1**
  - Emploi Du Temps régulier et très simple
  - Les cours ont toujours lieu les 3 mêmes jours de la semaine !
- **M2**
  - Emploi Du Temps dépendant du parcours et fonction des modules choisis

Spécifique à chaque apprenti !

T1

T2

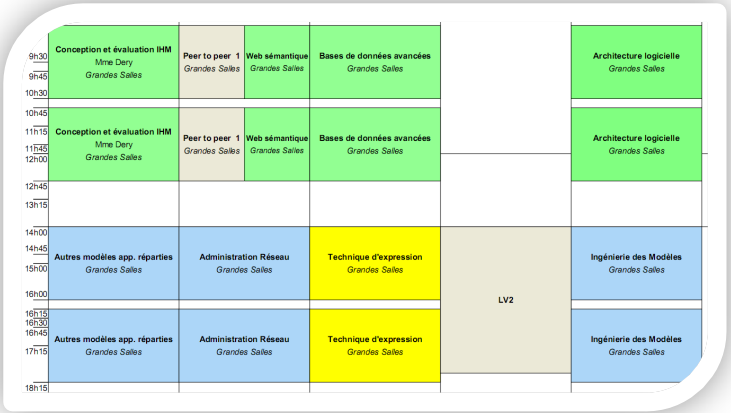

Formation en entreprise

- M2 : Projet en entreprise (au 1er semestre)
  - De octobre à fin février
  - Mi-temps (2,5 jours par semaine) dans l'entreprise d'accueil
  - Jours fixes de la semaine, fonction de l'emploi du temps
  - Donne lieu à un rapport et à une soutenance en février

- M2 : Expérience professionnelle en entreprise (2ème semestre)
  - De mars à fin septembre
  - 7 mois à plein temps (sauf sessions de formation bloquées)
  - Donne lieu à un rapport intermédiaire en juin, puis à un mémoire et une soutenance en septembre

- Accompagnement de l'apprenti par un tuteur enseignant et par le maître d'apprentissage (en entreprise)
  - Livret d'apprentissage

L'alternance en M2

- L'**objectif de l'alternance** est de permettre une succession de phases d'acquis théoriques et techniques, et de mises en situation et applications pratiques en entreprise

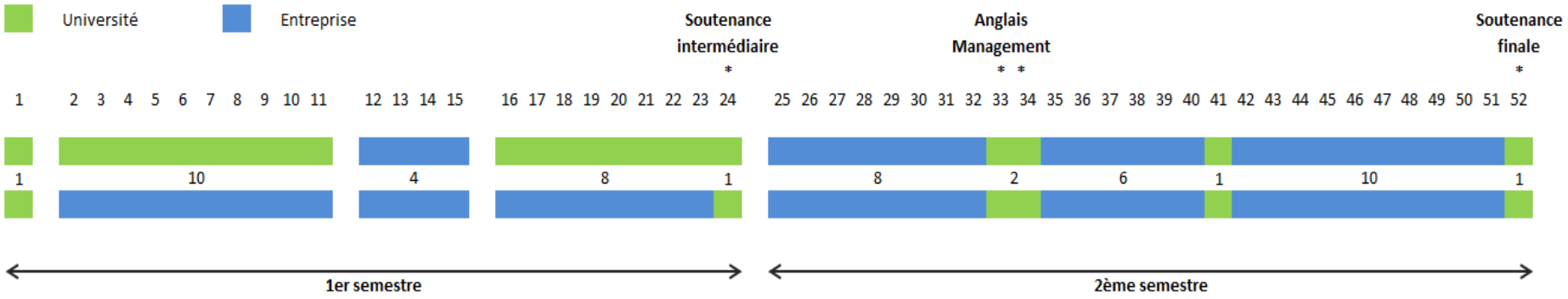

- **Equilibre final**
  - 16 équivalents semaines de cours à Polytech'Sophia
  - 31 équivalents semaines en entreprise dont...
  - 5 semaines de congés payés + 1 semaine de révision

Exigences réciproques

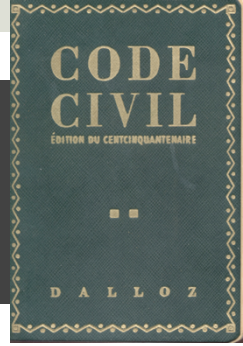

- Le **Master IFI** s'engage à :
  - Dispenser à l'apprenti un **enseignement général, théorique, technique et pratique** correspondant au diplôme prévu.
  - Désigner un **formateur tuteur**, référent de l'entreprise et de l'apprenti
  - Assurer la **coordination** avec l'entreprise, en utilisant comme support le présent livret d'apprentissage
- L'**apprenti** s'engage à :
  - Travailler pour son employeur et **respecter les règlements intérieurs** de l'entreprise et du Master
  - Suivre la formation du Master IFI (**obligation de présence**)
  - Se **présenter aux épreuves** du diplôme mentionné dans le contrat d'apprentissage
  - Veiller à l'utilisation de son **livret d'apprentissage**
- L'**entreprise** s'engage à :
  - Procéder à toutes les **formalités** relatives au contrat d'apprentissage en terme de droit du travail (même droits que tout salarié: sécurité sociale, caisse de retraite, congés payés, etc.)
  - Désigner un **maître d'apprentissage** (rôle d'accueil, d'organisateur du parcours de formation, de gestionnaire de l'alternance, de formateur et d'accompagnateur) qui devra assurer la liaison avec le centre de formation (suivi du livret de l'apprenti, contrôle des présences, réunions de coordination)
  - Concourir au **financement** du Master IFI au travers de l'orientation de la **Taxe d'Apprentissage**, à hauteur minimale des montants conventionnels prévus

Formalisation de ces exigences	1. Contrat d'apprentissage 2. Convention Polytech'Sophia – Entreprise 3. Livret d'apprentissage

Aspects financiers: l'entreprise

L'ensemble des aides et avantages financiers pour les entreprises privées qui embauchent des apprentis
Revu le 6 octobre 2014 voir site internet www.cfa-epure.com

Aide possible selon la taille de l'entreprise d'accueil	Moins de 11 salariés	11 ≤ N salariés<20	20 ≦ N salariés<250	Plus de 250 salariés
Exonération totale des charges patronales *L'entreprise s'adresse à l'URSAFF*	oui	non	non	non
Exonération partielle des charges patronales (baisse de 11 points de l'assiette de calcul des charges patronales) *L'entreprise s'adresse à l'URSAFF*	Non concerné	oui	oui	oui
Aide du Conseil Régional **Soutien à l'effort de formation** **1000 € / apprenti/an**	oui	non	non	non
Aide de 1000 € pour les entreprises qui n'avaient pas d'apprentis l'an passé ou qui prennent des apprentis supplémentaires	oui	oui	oui	non
1 aide complémentaire de 600 Euros donnée par le Conseil Régional pour la formation de maître d'apprentissage pour les contrats signés avant le 1/07/2014 *L 'entreprise s'adresse au CFA* *Site internet : www.cfa-epure.com*	Oui avant le 01/07/14 Non après le 01/07/14	Oui avant le 01/07/14 Non après le 01/07/14	non	non
Crédit d'impôt apprentissage Uniquement pour les BAC+1 (ex : 1ère année DUT) **1600 Euros par apprenti par an** **2200 Euros par apprenti par an dans le cas d'embauche d'un apprenti handicapé** *L'entreprise s'adresse au Trésor Public (centre d'impôt)*	oui	oui	oui	oui
Possibilité d'intégrer le salaire des apprentis dans l'assiette de calcul du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (6 %) *L'entreprise s'adresse au Trésor Public (centre d'impôt)*	oui	oui	Oui	oui

Aspects financiers: la formation

- La formation a besoin de **moyens**
- Le dispositif est accessible à une **diversité maximale d'entreprises** (des start-up aux grands groupes...) et souhaite le rester
- La formation vise un **partenariat de long terme** avec les entreprises, dont le volet financier ne peut être ignoré
- Il est essentiel que chaque entreprise respecte les **exigences réglementaires de financement** par le **versement de taxe d'apprentissage** et s'emploie à contribuer activement au financement de la formation
- Accueil d'un apprenti du Master
  - **Obligation** d'affecter un montant de taxe au moins égal au coût conventionnel publié par le préfet de région
    - ✓ Pour le M1: 3 500 € en 2014 (mais va évoluer)
    - ✓ Pour le M2: 5 782 €
  - Signature d'une **convention**

LOI N° 2014-288 DU 5 MARS 2014 RELATIVE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE, À L'EMPLOI ET À LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Décret n° 2014-986 du 29 août 2014 relatif aux conditions d'habilitation à collecter les versements des entreprises donnant lieu à exonération de la taxe d'apprentissage et à les reverser et Décret n° 2014-985 du 28 août 2014 relatif aux modalités d'affectation des fonds de la taxe d'apprentissage

Pénalité en % de la masse salariale pour les entreprises de plus de 250 salariés ayant moins de 5% en 2015 de leur effectif en alternance

- 0.05 % si entre 3 et 4%
- 0.10 % si entre 1 et 3%
- 0.40 % si < 1% (et même 0.60 % si effectif > 2000 salariés)

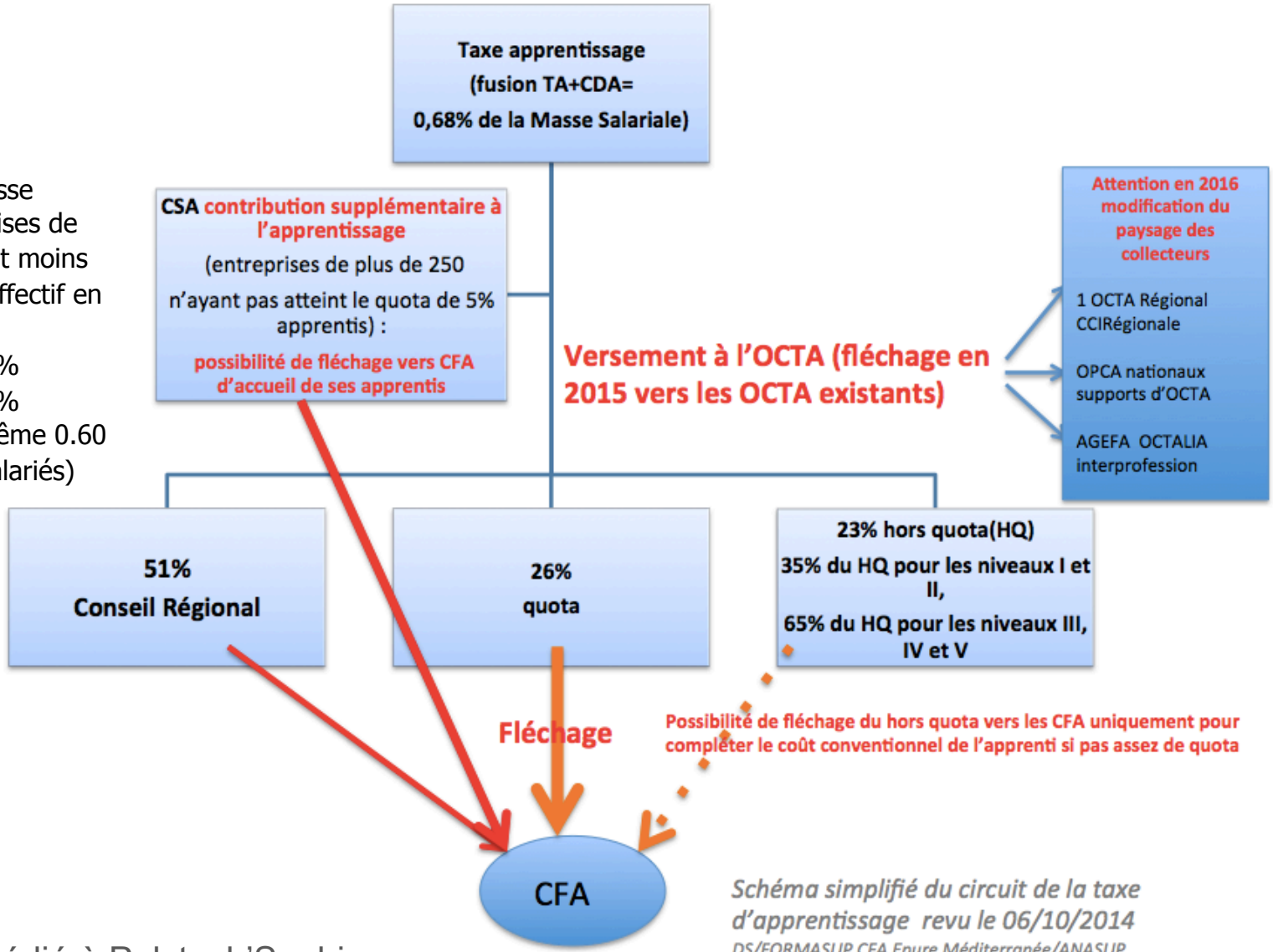
Taxe apprentissage
(fusion TA+CDA=
0,68% de la Masse Salariale)
CSA contribution supplémentaire à l'apprentissage
(entreprises de plus de 250
n'ayant pas atteint le quota de 5% apprentis) :
possibilité de fléchage vers CFA d'accueil de ses apprentis
Versement à l'OCTA (fléchage en 2015 vers les OCTA existants)
Attention en 2016 modification du paysage des collecteurs
1 OCTA Régional CCIRégionale
OPCA nationaux supports d'OCTA
AGEFA OCTALIA interprofession
51%
Conseil Régional
26%
quota
23% hors quota(HQ)
35% du HQ pour les niveaux I et II,
65% du HQ pour les niveaux III, IV et V
Fléchage
Possibilité de fléchage du hors quota vers les CFA uniquement pour compléter le coût conventionnel de l'apprenti si pas assez de quota
CFA

Schéma simplifié du circuit de la taxe d'apprentissage revu le 06/10/2014
DS/FORMASUP CFA Epure Méditerranée/ANASUP

- Interlocuteur dédié à Polytech'Sophia
  - veronique.guerin@polytech.unice.fr

Bulletin à retourner à l'OCTA en février 2016
avec **mention de la formation CFA EPURE, Master IFI**

Récapitulatif financier

- **Coût pour 1 entreprise < 11 salariés (Syntec)**

	Salaire mensuel apprenti	Charges patronales	Coût salarial annuel	Indemnité versée à l'entreprise	Coût mensuel
M1	**947 €**	**0 €**	**11 364 €**	**1 000 €**	**863 €**
M2	**1 093 €**	**0 €**	**13 116 €**	**1 000 €**	**1 009 €**

- **Coût pour 1 entreprise > 10 salariés (Syntec)**

	Salaire mensuel apprenti	Charges patronales	Coût salarial annuel	Indemnité versée à l'entreprise	Coût mensuel
M1	**947 €**	**129 €**	**12 912 €**	**- €**	**1 076 €**
M2	**1 093 €**	**149 €**	**14 904 €**	**- €**	**1 242 €**

Recruter un apprenti

- **Calendrier**

1. Déposer une ou plusieurs offres d'apprentissage dès maintenant sur le portail correspondant au niveau (M1 ou M2) qui vous intéresse à partir du 22 mai 2015
   - ✓ http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi1/ pour le M1
   - ✓ http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi2/ pour le M2
2. Les offres sont **validées par les responsables** et **étiquetées par parcours** de formation. Il faut d'ores et déjà prévoir le maître d'apprentissage.
3. A partir du 3 juin 2015 et tout au long de l'été, récupérer le recueil des CV des candidats sur le portail et procéder à la sélection (interviews, entretiens, tests, etc.)
4. Demander les documents à Polytech'Sophia; Désigner un maître d'apprentissage au sein de l'entreprise; Signer la convention et le contrat d'apprentissage avant la fin septembre 2015; retourner tous les documents aux assistantes administratives M1/M2 qui réalisent l'interface CFA / CCI.
   NB: **ne pas passer en direct par le CFA** qui nous retourne alors les documents (perte de temps pour l'entreprise)

Recruter un apprenti

- Exigences incontournables à satisfaire
  - **Contenu**: 1 offre = 1 apprenti = 1 sujet ou thème de travail de niveau Bac + 4 (M1) ou Bac + 5 (M2)
  - **Qualification**: le maître d'apprentissage doit être de niveau équivalent au Master préparé et il ne doit pas encadrer plus de 2 apprentis
  - **Encadrement**: Capacité d'encadrement adaptée au nombre d'apprentis et stagiaires accueillis (toutes formations confondues)
  - **Convention** à signer avec la formation

Etape 0: création de compte

http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi1/
http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi2/

- Création de son compte sur le portail
  - Création d'une fiche descriptive d'entreprise ou sélection d'une entreprise déjà existante

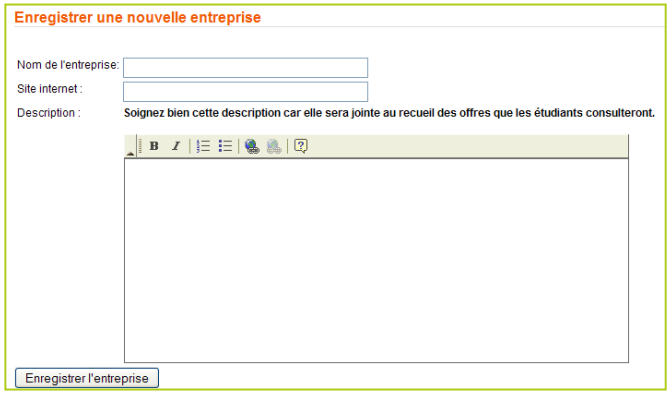
Enregistrer une nouvelle entreprise
Nom de l'entreprise:
Site internet :
Description :
Soignez bien cette description car elle sera jointe au recueil des offres que les étudiants consulteront.
Enregistrer l'entreprise

  - Création d'un compte de référent d'entreprise

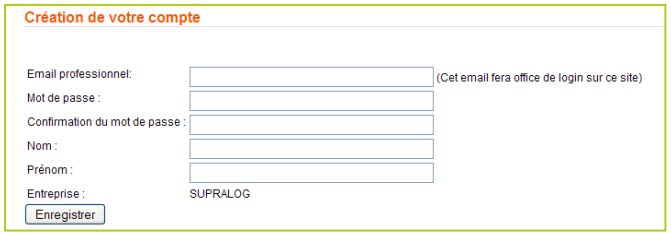

Apprentissage Master IFI / SI
Polytech'Nice-Sophia
Ecole Polytechnique Universitaire
Contact
Polytech'Nice Sophia
Bienvenue sur la plateforme de gestion d'offres / CV de l'école Polytech'Nice Sophia Antipolis!
Ce site est destiné à la fois aux étudiants désirant effectuer une période d'apprentissage en entreprise cette année mais aussi aux entreprises ayant des offres à proposer à l'école. Si vous avez des questions quelconques concernant le site ou l'apprentissage, utilisez la rubrique contact en haut de page.
Connexion à votre compte
Email :
Password :
Mot de passe perdu ?
Connexion
Vous n'avez pas encore de compte
Vous êtes un(e) étudiant(e) - Le portail est ouvert !
Vous souhaitez faire un apprentissage en entreprise ? Remplissez notre formulaire d'inscription et consultez les offres d'apprentissages disponibles.
Je souhaite m'inscrire
Vous êtes une entreprise - Le portail est ouvert !
Vous souhaitez proposer des offres d'apprentissages aux étudiants de l'école ? Enregistrez votre entreprise et déposez vos offres qui leurs seront alors proposées.
Je souhaite m'inscrire
Polytech'Nice-Sophia

Etape 1: dépôt des offres

http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi1/
http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi2/

- Dépôt d'une offre
  - Comme pour la fiche entreprise, présentez au mieux le descriptif de ce qui sera proposé
  - Sur la base du descriptif de l'offre, les responsables de parcours agréeront ou non l'offre pour leur parcours, directement sur le portail
  - La fiche entreprise et la fiche offre figureront au recueil des offres, téléchargé par les apprentis en recherche d'entreprise
  - 1 offre = 1 poste d'apprenti proposé

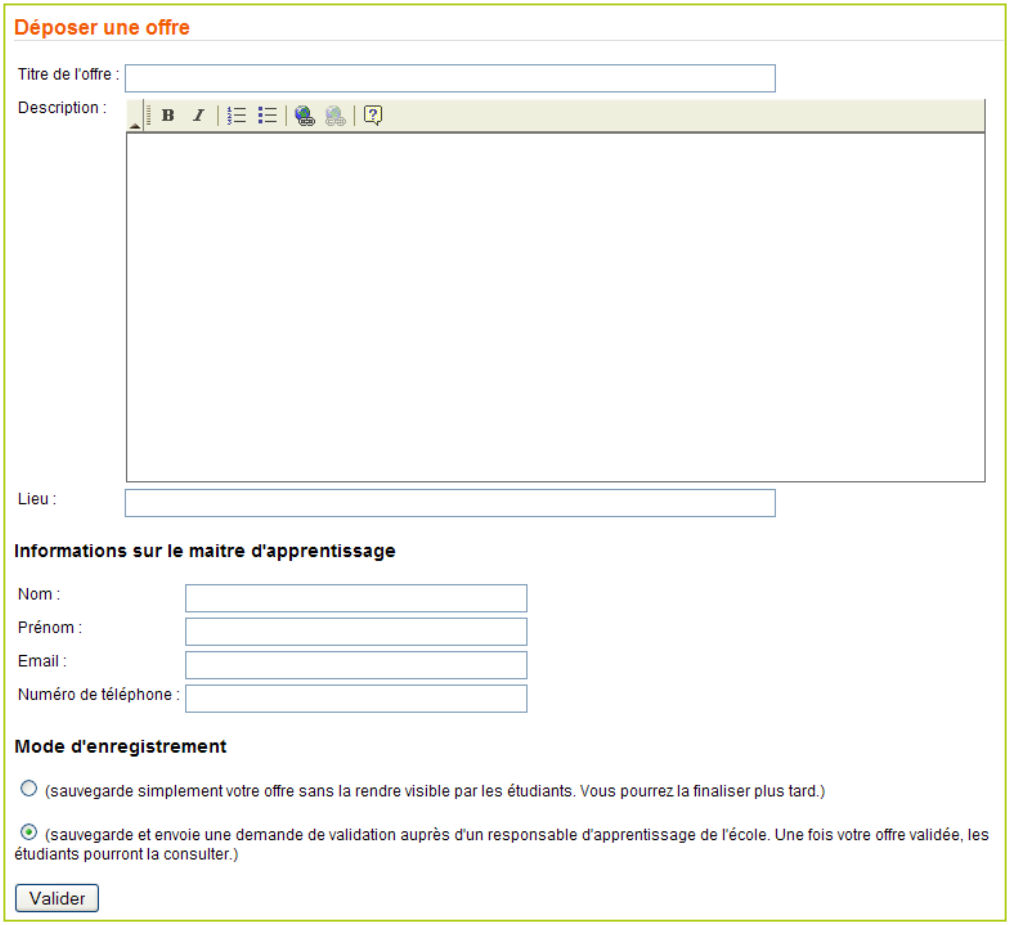
Déposer une offre
Titre de l'offre :
Description :
Lieu :
Informations sur le maitre d'apprentissage
Nom :
Prénom :
Email :
Numéro de téléphone :
Mode d'enregistrement
(sauvegarde simplement votre offre sans la rendre visible par les étudiants. Vous pourrez la finaliser plus tard.)
(sauvegarde et envoie une demande de validation auprès d'un responsable d'apprentissage de l'école. Une fois votre offre validée, les étudiants pourront la consulter.)
Valider

Etape 2

http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi1/
http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi2/

- Accès au recueil des CV
  - N'est possible qu'à partir du 3 juin pour les M2, 30 juin pour les M1
  - N'est accessible qu'aux entreprises ayant déposé une offre valide
  - Attention: c'est à l'entreprise de récupérer elle-même le recueil de CV
  - Chaque entreprise ayant accès au recueil est notifiée en cas de dépôt d'un nouveau CV sur le portail; elle peut alors télécharger le recueil mis à jour

Etape 3: Concrétiser

- **Récupérer les documents auprès des assistantes administratives**
  - Contrat d'apprentissage (ou téléchargeable sur le portail ou sur le site du ministère) + éventuellement déclaration de qualification du maître d'apprentissage
  - Convention à signer avec Polytech Sophia
- **Effectuer les démarches d'entreprise**
  - Demande d'immatriculation à la CPAM
  - Visite médicale d'aptitude
- **Signer**
  - Le contrat (apprenti / entreprise)
  - La convention (Polytech'Sophia / entreprise)
- **Adresser le tout (contrat, convention, visite médicale d'aptitude)**
  - À Polytech'Sophia, qui vérifie, vise et transmet le contrat...
  - Au CFA, qui vise et transmet le contrat
  - À la CCI pour vérification, visa DDTEFP, et retour à l'entreprise
- Contact administratif: Marie-Hélène Cornet, Priscilla du Teil apprentissage-ifi@unice.fr

2 Processus de sélection

Sélection préalable par la formation universitaire

- **Étudiants universitaires**
  - ✓ Étudiants ayant réussi le diplôme antérieur et sélectionnés pour être admis au niveau du diplôme présenté (M1 ou M2)
  - ✓ Candidats locaux (UNS) mais aussi issus d'autres parcours en France ou à l'étranger
  - ✓ Seuls les admis auront leur CV accessible pour les entreprises sur le portail.
    Environ 10 étudiants sélectionnés pour le M1 et 20 pour le M2.
- **Élèves ingénieurs de Polytech'Sophia (uniquement pour le M2)**
  - ✓ Possibilité de double cursus (ingénieur EPU + Master IFI par apprentissage).
    Autour de 40 élèves ingénieurs intéressés.
- Au final, potentiel d'environ 10 apprentis pour le M1 et 60 apprentis pour le M2.
- Nombre d'offres d'entreprises important: 130 offres au niveau M2 validées l'an passé !

Il est essentiel de soigner le descriptif de vos offres !

Présentation de candidature par l'entreprise

- Modalités
  - ✓ Une entreprise présente un candidat qu'elle souhaite embaucher comme apprenti.
    Un jury *ad hoc* examine la candidature en concertation avec l'entreprise
  - ✓ Candidature à déposer avant le 31 août. Examen début septembre par le jury
- Exigences
  - ✓ Moins de 26 ans
  - ✓ Titre permettant l'inscription en MASTER

Master IFI: évolutions

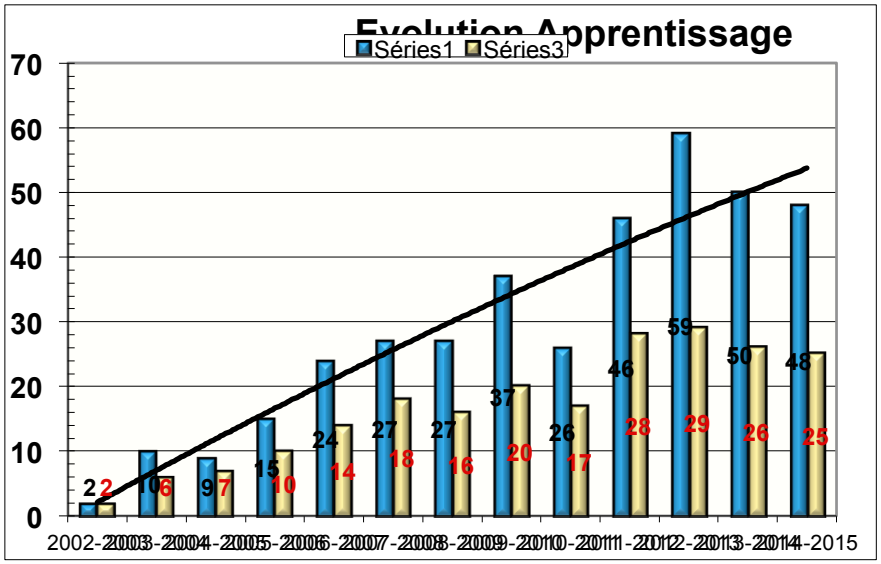

- **Effectifs apprentis**
  - Agrément M2 depuis 2002-2003
  - **380** apprentis formés
  - **48** apprentis en 2014-2015
- **Partenaires**
  - **88** entreprises depuis l'agrément
    25 en 2014-2015 dont **10** nouvelles
  - Startup, PME/PMI, grands groupes, établissements publics.
- **Amélioration continue**
  - Pédagogique: parcours de formations, accompagnement par tuteur, livret d'apprentissage, TOEIC, certification java
  - Support aux entreprises: gestion administrative, portail web
  - Qualité: démarche ISO 9001 Polytech'Sophia
  - Agrément apprentissage au niveau M1
- **Résultats**
  - Insertion professionnelle élevée
  - Enquêtes de satisfaction et témoignages apprentis / entreprises globalement très positifs

Un partenariat GAGNANT / GAGNANT

- Intérêts pour l'apprenti
  - Acquérir une formation **professionnelle** et **universitaire** diplômante
  - Bénéficier d'un **contrat de travail rémunéré**, tremplin vers une **embauche**

- Intérêts pour l'entreprise
  - Double **sélection**: universitaire et entreprise
  - Exclusivités apprentissage: **toute l'année dans l'entreprise** !
    - ✓ 5 mois à mi-temps, 7 mois à temps plein
  - Innovations **pédagogiques** (suivi apprenti, TOEIC, certifications professionnelles…)
  - Coût financier **très attractif**

- Références
  - Responsable : Philippe Collet
  - Assistantes : Marie-Hélène Cornet, Priscilla du Teil apprentissage-ifi@unice.fr
  - http://informatique.polytechnice.fr/SI/apprentissage.html